

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance extraordinaire du 24 janvier 2024

Appel

PV de la séance du 8 décembre 2023

Le PV de la dernière séance est lu par la secrétaire.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Quentin Estoppey demande si la lecture du PV est obligatoire ?

Réponse : Non

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Peu de communication. Excuse l'absence de Philippe Ligniger

Concernant l'accès aux documents en lien avec le Conseil (documents sur internet), il est toujours possible de passer au bureau communal.

27 avril 2024 – Opération « Coup de balai »

Pierre-Alain Ogay

Pas de communication

Philippe Ligniger

Absent

Marc Schneider

Pas de communication

Anita Paccaud

Pas de communication

Préavis 01-2024 – Règlement communal sur la gestion des déchets

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission. Commission composée de Claire-Lise Sumi, Jean-Jacques Ogay et Quentin Estoppey rapporteur.

La commission recommande d'accepter le préavis tel que présenté et de fixer l'entrée en vigueur du nouveau règlement au 1^{er} janvier.

Isabelle Christinet questionne sur l'article 21, alinéa 2 qui mentionne qu'en cas de non-respect du règlement des déchets, qu'une amende est prévue par le règlement général de police.

Alain Michel répond que le règlement n'est pas à jour. Si rien n'est indiqué dans le règlement communal, c'est le règlement cantonal qui fait foi.

Claire-Lise Sumi mentionne que cette question a été soulevée par la commission lors de la rencontre.

Il serait intéressant de s'atteler à la mise à jour de ce règlement qui date de 1966 😊

Gabrielle Santos demande si le règlement dont il est question est communal ou intercommunal. Alain Michel répond qu'il s'agit du règlement communal.

Gabrielle Santos demande si lors de la rencontre avec la commission des points ont fait débats et si tel est le cas il serait intéressant de les communiquer au Conseil.

Claire-Lise Sumi répond que le règlement « actuel » a plus de 20 ans, il était donc plus que nécessaire de le revoir. Le Mémo de gestion des déchets a été lui adapté en fonction des besoins.

Rien de particulier dans le cadre de la commission qui aurait nécessité des échanges ou des questionnements.

Le nouveau règlement est accepté à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles

Véronique Paccaud, demande s'il est prévu de changer le jour des entreprises à la déchèterie et de le mettre le lundi au lieu du mercredi ?

Anita Paccaud : répond que le changement n'est pas prévu pour l'instant. Un nouvel horaire est en test pendant cette année.

La possibilité du changement de jour pour les entreprises sera rapportée au comité ad hoc.

Lionel Schaller : demande s'il y a un accord au sujet des écoles, avec le canton de Fribourg pour les communes limitrophes ?

Alain Michel demande le sens de la question

Lionel Schaller : actuellement les élèves vont tous à Lucens, demande s'il y a un accord pour une scolarisation au plus proche du domicile.

Alain Michel répond qu'une discussion avait eu lieu il y a quelques années (lorsque Dompierre a rejoint Lucens). A l'époque la décision avait été prise d'abandonner les discussions car au final il y avait peu de plus-value (distance entre Prévonloup et Romont ou Lucens équivalente). Un changement n'est pas impossible mais compliqué. Rien n'a été rediscuté depuis.

Claire-Lise Sumi : prends la parole au nom de l'AGAP. La rencontre villageoise aura lieu à la forêt le 15 juin prochain.

Envie de proposer à nouveau la projection d'un film d'archives (filmé à l'époque par Rose-Marie Paccaud) sur la vie du village en 1985. Ce film avait été projeté en 2019. Afin de réitérer la démarche la salle a été pré-réservée pour les 2 et 9 novembre prochain pour ces projections.

La Séance levée à 20h35

Le Président
Léandre Bolomey

La Secrétaire
Voutat Céline